

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 5 (1867)  
**Heft:** 5

**Buchbesprechung:** Bulletin bibliographique

**Autor:** [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**La ligroïne** (essence de pétrole).

Depuis quelque temps, on emploie pour l'éclairage un nouveau système de lampe et une nouvelle espèce de combustible. La lampe, en métal, ne renferme pas de liquide libre; mais simplement une éponge imbibée et les vapeurs viennent brûler à l'extrémité d'un petit tube en laiton. C'est ce système que l'on connaît à Paris sous le nom de *gazo-lampe Mille*.

Le liquide dont il s'agit, la *ligroïne*, n'est autre chose qu'un produit de la distillation du pétrole. C'est un mélange d'essences très légères et très volatiles. Ces essences rendent le pétrole brut beaucoup plus inflammable et par suite plus dangereux, et c'est pour cela que, dans divers pays, des mesures de police ont interdit la vente du pétrole qui n'avait pas été préalablement débarrassé de ces essences légères. Lorsque le pétrole a été ainsi *rectifié*, il brûle moins vivement et l'on peut, par exemple, y plonger, sans inconvénients, une allumette enflammée.

L'industrie, obligée de distiller les pétroles bruts, s'arrange pour ne rien perdre, et elle réintroduit dans la consommation, sous une autre forme et sous un autre nom, ces mêmes essences que la police a proscrites.

La *ligroïne* (telle qu'on la trouve dans le commerce de détail, à Lausanne) est un liquide parfaitement limpide et incolore. Sa densité (température de 8°) est  $\frac{720}{1000}$ , c'est-à-dire qu'un litre pèse 720 grammes ou 23 onces; la densité du pétrole de lampes ordinaires est  $\frac{800}{1000}$ . Si on le chauffe, on voit déjà une faible ébullition commencer avant 40°; la température monte de plus en plus, à mesure que les portions les plus volatiles du liquide sont éliminées.

Aux températures ordinaires déjà, la ligroïne fournit des vapeurs très abondantes; dans un vase de 19 centimètres carrés de surface, il s'est évaporé 2  $\frac{1}{2}$  grammes en 2 heures (température 8°). Ces vapeurs sont heureusement très lourdes (environ trois fois plus lourdes que l'air) et elles ne tendent donc pas à s'éléver. S'il en était autrement, c'est-à-dire si ces vapeurs étaient légères, je crois que ce liquide présenterait de tels dangers que l'usage en serait à peu près impossible.

Lorsqu'on approche une allumette d'une surface de ligroïne, l'inflammation a lieu à un ou deux centimètres de distance (8°). Dans les mêmes conditions, l'alcool s'enflamme seulement si l'allumette touche le liquide ou à peu près. Une allumette approchée d'un flacon rempli de ligroïne enflamme la vapeur; mais la combustion ne se maintient guère et ne pénètre pas dans l'intérieur, à moins qu'il n'y ait de l'air dans le flacon. En pareil cas, il faut bien se garder de souffler pour éteindre la flamme: on ne ferait que l'activer. Il faut éviter d'agiter le flacon ou de le renverser; car alors le danger pourrait devenir fort grand. Il faut simplement mettre le bouchon ou poser quelque chose sur le goulot; la flamme s'éteindra d'elle-même.

Lorsque la ligroïne est répandue sur une surface, sur un plancher, une table, etc., elle s'étend rapidement et fournit d'abondantes vapeurs; mais ces

vapeurs ne tendent pas à monter, à cause de leur poids; elles s'étalent horizontalement et là encore une allumette détermine l'inflammation à environ deux centimètres de distance. Si la surface sur laquelle le liquide a été répandu est inclinée, la vapeur *coule* vers les points les plus bas avec une assez grande rapidité. Même sur une très faible pente, ce courant invisible se propage assez promptement pour que, en quelques instants, une minute au plus, une allumette produise l'inflammation à une grande distance, à plus d'un demi-pied.

C'est donc surtout quand elle se répand à l'air libre et spécialement sur une surface en pente que la ligroïne est vraiment dangereuse, et lorsque ce liquide a été accidentellement versé sur un plancher ou sur une table, il faut absolument écarter du voisinage toute lampe, bougie, etc. Toutes les fois qu'on manie de la ligroïne pendant la nuit, il est prudent de placer la lumière dans une position *élevée*; mais il est infinité plus sage, en tout cas, de ne procéder à ces manipulations qu'à la lumière du jour.

Le danger d'inflammation étant surtout redoutable lorsque le liquide se répand, on fait bien, je crois, de ne le conserver que dans des vases en métal, pour éviter les chances de rupture.

Les petites lampes en laiton qui servent à utiliser la ligroïne contiennent environ 50 grammes (une once) de liquide lorsque l'éponge est fraîchement imbibée. Si l'on approche une allumette de la lampe non fermée, la combustion se produit; mais la flamme ne pénètre guère dans l'intérieur, à cause du manque d'air, et on l'éteint sans difficulté. Ces lampes sont d'ailleurs établies d'une façon telle qu'il ne peut guère y avoir du danger à les employer; il faut se garder toutefois de les poser sur un endroit chaud (four de cuisine, cheminée, etc.), parce que la chaleur pourrait provoquer une évaporation trop rapide du liquide intérieur.

La production des vapeurs de ligroïne étant d'autant plus abondante que la température est plus élevée, il est certain que les dangers qui accompagnent l'emploi de ce liquide seront plus considérables en été qu'en hiver.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que si un accident survient, l'eau jetée sur le liquide enflammé produit peu d'effet, parce qu'elle ne se mélange pas avec la ligroïne brûlante; cette dernière continue à brûler, en s'isolant de l'eau, comme une huile. (On peut allumer de la ligroïne répandue sur de la neige; la flamme persiste pendant quelque temps, malgré l'eau que fournit la neige en fusion.) Dans le cas d'un accident, il faut jeter, sur la masse enflammée, de la terre mouillée, du sable, des cendres, etc.

L. DUFOUR.

**Bulletin bibliographique.**

La parole et le chant sont deux moyens admirables mis à notre disposition pour exprimer nos pensées. Excités par les mêmes besoins, produits par les mêmes organes, ces deux langages devraient être également faciles et indistinctement employés. Mais tandis que dès ses premières années l'enfant parle, puis, malgré toute la déflectuosité des alphabets, lit, écrit,

compose, l'homme fait est à peine capable de chanter avec un peu d'expression quelques pensées d'emprunt, après les avoir étudiées et apprises à la manière des serins, à grand renfort de coups d'archet.

La lecture, l'écriture et surtout la composition sont placées à des hauteurs inaccessibles au commun des mortels. Et c'est vraiment dommage que la plupart des hommes ne voient absolument que du noir et du blanc capricieusement mélangés là où les adeptes de l'art savent découvrir les plus belles pensées.

Heureusement pour les chanteurs qu'une voie de salut leur est offerte. Ce qui est impossible avec la notation usuelle devient d'une banale simplicité avec la méthode Galin-Paris-Chevé. Les expériences que l'on a faites et qui se font journallement prouvent : d'abord, que le nombre des personnes inhabiles à chanter par défaut de voix ou d'oreille est excessivement restreint; ensuite et surtout, que toute personne intelligente bien disposée peut parvenir en peu de temps non-seulement à déchiffrer, c'est le mot, seule, sans instrument, dans tous les tons, dans tous les modes et avec n'importe quelle mesure, mais aussi à écrire sous dictée et même, s'il y a de l'étoffe, à composer.

Aussi la méthode de musique chiffrée adoptée à Genève depuis quelques années tend-elle à se propager partout, non point comme ou l'a cru pour supplanter la méthode usuelle, mais pour lui prêter main-forte et lui servir d'introduction. C'est surtout pour la musique populaire et religieuse que la méthode Chevè est incontestablement supérieure à tout autre. Et au moment où les cantons de la Suisse romande sont en train de réorganiser le chant religieux, il est à désirer, pour la réussite de l'entreprise, que Messieurs les instituteurs, que les sociétés de chant, que tous les amateurs du chant religieux examinent la question de près. Nous avons d'ailleurs le plaisir d'annoncer que M. G. Bridel a eu l'heureuse idée d'éditer le nouveau recueil de *PSAUMES ET CANTIQUES à l'usage des églises nationales de Vaud, Neuchâtel et Genève* en musique chiffrée, et d'en faire un magnifique volume distribué de la même manière que le psautier en musique usuelle. Ce volume, qui est un magnifique spécimen du genre et pour lequel nous remercions sincèrement M. Bridel, est destiné, croyons-nous, à donner une impulsion nouvelle à la réforme du chant sacré, par la facilité étonnante de l'étude de ce genre de musique.

L'ouvrage se vend 1 fr. chez l'éditeur et chez les libraires.

H. V.

### Saint Sylvestre.

Je vous vois, chers lecteurs, ouvrir de grands yeux en lisant ce titre, et m'objecter que le nouvel-an étant passé, il n'est plus temps d'en parler. Vous avez raison, le nouvel-an est déjà loin de nous ; il s'est passé dans un calme étonnant et peut-être comme nul autre. Avant 1830, le nouvel-an était une véritable fête pour les familles. Les gens aisés, réunis dans leurs salons, dégustaient le punch, le bischoff, le ratafia, échangeaient ce qu'on pourrait appeler les préliminaires des cadeaux. Dans les entr'actes de ces réunions, ils allaient voir « les beaux magasins. » On sourira peut-être en entendant parler des beaux magasins de Lausanne de 1830 ; je conviens que MM. Manuel et Wenger ont, les premiers, inauguré dans notre ville, la mode des grandes glaces aux devantures des magasins, que la police dut tarifier, craignant que les passants maladroits qui enfonceraient une de ces glaces n'eussent trop à payer. Les magasins de 1830, il est vrai, n'avaient que de grosses vitres; mais, Lausannois de 1867, savez-vous que huit personnes avaient peine à les desservir durant le nouvel-an ? Savez-vous que ces magasins étaient tendus d'étoffes de soie, garnis de guirlandes, illuminés de lampes à globes qui feraient

pâlir notre gaz d'aujourd'hui?... Chez MM. Verrey et Manuel, il y avait au fond du magasin un jet d'eau ; au premier étage, un beau salon de rafraîchissements où la classe moyenne allait en famille se régaler. Les *maïenches*, ces pauvres enfants qui allaient, costumés de blanc, chanter dans les maisons des riches, gagnaient souvent, pendant ces jours de fête, le modeste loyer de leurs parents.

Tout à coup, vers minuit, un lugubre cortège traversait les principales rues de la ville, portant, sur un lit de parade, un mannequin représentant Sylvestre ou l'année mourante. Un médecin suivait. Les gens du cortège chantaient d'une voix de basse :

Il est mort!... non, mais il veille,  
Il est mort!... non, car il dort,  
Pour le réveiller, chantons-lui sans cesse :  
Mort! mort! t'en iras-tu sans boire?...  
Mort! t'en iras-tu sans boire?

On faisait ensuite des représentations à Sylvestre : « Que feras-tu dans l'autre monde où il n'y a pas de cabaret? » Puis, on s'adressait au docteur : « Vous qui connaissez la médecine, dites-nous s'il est mort ou s'il vit? » Sur quoi recommençait le lugubre couplet.

A Avenches, on célébrait cette fête avec des cérémonies différentes. Je me rappelle seulement un refrain adressé à la nouvelle année :

Madame l'hôtesse, nous n'avons point d'argent !

Le reste de la chanson contenait un appel touchant à la Providence.

Un quart de siècle a passé sur le vieux Lausanne ; mais le nouvel-an n'en est pas moins resté jour de fête. Les douze coups qui frappent minuit entre le 31 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier ne sont pas d'une nature ordinaire. Bon gré, mal gré, un chapitre de notre vie est fini, un autre va commencer. Le passage franchi, on fait comme le père de famille après l'incendie de sa maison, on compte ce qui reste; on sent vivement l'absence de telle voix qui faisait partie de notre existence. Telle main qu'on serrait avec effusion chaque jour s'est glacée et est descendue en terre. On s'avance comme désarmé devant un avenir inconnu.

Dans quelques cantons de la Suisse et dans plusieurs villes de l'étranger, un chœur religieux s'exécute à onze heures et demie du soir sur les tours des églises, et à minuit les cloches de toutes les églises sonnent pour célébrer l'année qui commence et transporter la pensée où elle doit s'élever dans un moment aussi solennel. Qui empêcherait que la sonnerie du 31 décembre, à quatre heures de l'après-midi, fut transportée à minuit. On sonnait bien, autrefois, le premier sermon de Noël à cinq heures du matin.

J. Z.

— Quel a été le plus heureux des mariés ?

— Adam.

— Et pourquoi ?

— Parce qu'il n'avait point de belle-mère.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.